

DÉLIBÉRATION**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le dix-sept mai deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Madame Valérie VÉRON, Monsieur Olivier BÉZIE, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Laëtitia NYS, Monsieur Jean-Charles OLIVE, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

EXCUSÉS : Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Gaëlle BOURGEOIS *ayant donné pouvoir à Monsieur Frank GUILLAUX*, Monsieur Olivier CADIOT, Madame Maud MERING *ayant donné pouvoir à Madame Léa GUILLET*, Madame Louise MOREAU et Madame Marie-Danielle RICHARD

ABSENTES : Madame Sabine ANGINARD et Madame Marine VIAUD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Jean-Charles OLIVE

Nombre de conseillers	
En exercice.....	33
Présents.....	25
Votants	27

DCM n°119/2023 - 1.1.9	Projet de création d'une chaufferie à bois déchiqueté et d'un réseau de chaleur - marché public de prestation intellectuelle - attribution
-------------------------------	---

Rapporteur : Madame HAMON

Par délibération numéro 037/2023 en date du 21 février 2023, le conseil municipal a autorisé le lancement d'une consultation d'entreprises pour un marché public de prestation intellectuelle portant sur une mission de maîtrise d'œuvre en vue de la création d'une chaufferie à bois déchiqueté et d'un réseau de chaleur sur le secteur Jules Ferry, conformément à l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique.

Le dossier de consultation d'entreprises a été mis en ligne sur le profil acheteur de la commune le 02 mars 2023 avec une date limite de remise des offres fixée au 21 avril 2023.

Au terme de cette consultation, trois groupements d'entreprises ont déposé une offre recevable répondant au cahier des charges.

L'analyse des offres a été présentée à la commission communale « Marché à procédure adaptée » le 10 mai 2023. Celle-ci a émis un avis favorable pour retenir le classement des offres proposé par le rapport d'analyse des offres.

En application de ce classement, l'offre la mieux disante est la suivante :

Entreprise attributaire	Prestation	Montant HT	Montant TTC
SASU EXOCETH de GUER - (56)	Maîtrise d'œuvre (de la mission avant-projet à la conduite des opérations de réception de travaux)	58 700,00 euros*	70 440,00 euros*

* Taux de rémunération de 8,58 % sur la base d'une enveloppe estimative de travaux fixée à 650 000,00 euros HT, hors prestation pour la constitution du dossier de permis de construire

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération numéro 037/2023 en date du 21 février 2023 autorisant le lancement d'une consultation d'entreprises pour un marché public de prestation intellectuelle portant sur une mission de maîtrise d'œuvre en vue de la création d'une chaufferie à bois déchiqueté et d'un réseau de chaleur dans le secteur Jules Ferry,

Considérant les crédits ouverts sur le compte 2031-5700 du budget communal 2023,

Considérant l'avis favorable des membres de la commission communale « Marchés à procédure adaptée » réunis le 10 mai 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **SUIT** l'avis émis par les membres de la commission communale « Marché à procédure adaptée » réunis le 10 mai 2023 ;
- **RETIENT** le classement des offres tel que présenté dans le rapport d'analyse des offres ;
- **ATTRIBUE** le marché au groupement d'entreprises, représenté par l'entreprise SASU EXOCETH de GUER (56) en tant que mandataire, pour son offre de base correspondant à la conduite de la maîtrise d'œuvre pour la création d'une chaufferie à bois déchiqueté et d'un réseau de chaleur sur le secteur Jules Ferry pour un montant total de 58 700,00 euros HT, soit 70 440,00 euros TTC ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibération publiée le 05 juin 2023

**Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU**



**Le secrétaire de séance,
Jean-Charles OLIVE**



Envoyé en préfecture le 05/06/2023
Reçu en préfecture le 05/06/2023
ID : 044-200078079-20230523-DCM119_2023-DE